

pas consenti à la publication des *Débats* ? Il y a deux ans, nous avons voté une somme pour cette publication, et nous en avons fait autant l'année dernière. Dans ce cas, s'il en est qui veulent agir inconsidérément à l'égard de cette question, ce ne sont pas ceux qui se sont prononcés en faveur de cette publication, à laquelle je tiens beaucoup.

Il est dans l'intérêt de tout bon gouvernement que l'on ait un compte-rendu fidèle de ce qui se passe en Chambre, et, selon moi, il n'y a que ceux qui ne veulent pas que l'on connaisse leurs faits et gestes qui peuvent s'y opposer.

Quant aux frais qui en résultent, je ne crois pas que le pays ait à s'en plaindre ; ils ne sont rien à comparer à l'utilité d'un pareil document, que dans l'occasion l'on peut citer, afin de faire voir que l'honorable député de Châteauguay a dit blanc un jour et noir le lendemain.

Hon. M. CAUCHON—Dès que j'ai su que l'honorable représentant de Châteauguay s'opposerait à l'adoption du rapport, j'ai essayé de réunir le comité, qui, je le pense, peut continuer cette publication en vertu de l'ordre de la Chambre ; mais nous n'avons pas eu de quorum, et de ce fait il résulte que les débats cesseront d'être publiés.

Hon. M. MITCHELL—Il suffit que la Chambre se prononce pour que le comité soit en droit d'agir.

Hon. M. HOLTON—Il n'y a plus de Chambre.

Hon. M. MITCHELL—Est-ce que le gouvernement ne la représente pas ?

Hon. M. HOLTON—Je crois que la majorité de la Chambre est adverse à la continuation des *Débats*. Sans cela, je m'abstiendrais, pour sûr, de prendre la responsabilité que j'assume en ce moment.

Quant à la manière dont les sténographes se sont acquittés de leur besogne, je ne trouve rien à redire. A mon sens, ils ont fidèlement rempli leurs devoirs.

De concert avec plusieurs autres, j'ai combattu pendant plusieurs années, en faveur d'une publication de ce genre. L'essai a été tenté, mais, à mon sens, sans succès. Il est préférable qu'elle ne se continue pas, et, en cela, je crois exprimer l'opinion de la Chambre.

Ceux qui veulent que cette publication se continue auraient dû engager le

comité à faire ce rapport plus tôt. D'ailleurs, comme comité permanent, il pouvait faire ce rapport en temps opportun, et lors de sa présentation j'aurais fait connaître mes vues, et ensuite, de la meilleure grâce du monde je me serais, dans tous les cas, soumis à la décision de la majorité.

Hon. M. MITCHELL—Pourquoi n'avez-vous pas pris le moyen légitime de connaître l'opinion de la Chambre ? La vôtre peut être erronée.

Hon. M. HOLTON—Il ne m'appartenait pas de prendre l'initiative. Je répète que je prends peu la responsabilité enviable d'exiger que les règles de la Chambre soient observées.

Sir JOHN A. MACDONALD—L'honorable représentant de Châteauguay vient de censurer sévèrement le comité des *Débats*. Il a dit que volontairement il avait retardé jusqu'au moment où l'on ne pouvait prendre aucune décision pour présenter ce rapport, et l'on sait que le devoir de ce comité était non-seulement de surveiller pendant cette saison la publication des débats, mais aussi de prendre des mesures pour qu'elle se continuât l'année prochaine.

D'après mon honorable ami, la majorité de la Chambre serait adverse à cette publication, et comme je ne suis pas du même avis, je me permettrai de dire qu'à la prochaine réunion du Parlement la majorité se prononcera en faveur de sa continuation. Cette publication plaît au pays et il n'y renoncera pas volontairement. L'obstacle que l'on apporte aujourd'hui va certainement nuire à l'entreprise, mais je suis convaincu que la population qui a pu juger des avantages du *Hansard* va insister pour qu'il se continue. Elle a droit à un rapport officiel de ce genre, que l'on ne peut taxer d'être entaché d'un esprit de parti quelconque particulier aux journaux.

Comme représentants du pays nous ferions une grande erreur en rejetant ainsi le seul moyen que nous avons d'exercer une légitime influence sur la population.

En Angleterre, le *Hansard* est une entreprise particulière, mais je crois que si elle ne pouvait ainsi se continuer, l'opinion inviterait bientôt les Communes à voter un crédit destiné à la publication des débats du Parlement britannique.